

# Périmètre Délimité des Abords Beuvoisin

Septembre 2025

Maîtrise d'ouvrage



Commune de Beauvoisin

Bureau d'études

CGins paysage

Cyril Gins paysage



Terre d'urba urbanisme

# SOMMAIRE

## PARTIE A - DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1. STRUCTURATION DE L'ESPACE BÂTI. ....	6
1.1 Implantation du village de Beauvoisin .....	6
1.2 Morphogénèse de Franquevaux .....	10
2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE. ....	12
2.1 Historique du développement urbain. ....	12
2.2 Les caractéristiques du village médiéval .....	14
2.3 Un patrimoine médiéval de qualité mais très altéré .....	16
2.4 Évolution du village depuis le XIX <sup>e</sup> siècle .....	18
2.5 L'héritage viticole et les architectures vigneronnes. ....	20
2.6 Les grands équipements de la III <sup>e</sup> République .....	24
2.7 Les extensions contemporaines .....	26
2.8 Les espaces publics .....	28
2.9 Le patrimoine bâti protégé. ....	30
2.10 Le patrimoine agricole ancien .....	32

## PARTIE B - LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

1. LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX .....	36
2. DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE .....	38
2.1 Justification du périmètre global .....	38
2.2 Le secteur Nord .....	40
2.3 Le secteur Est. ....	42
2.4 Le secteur Sud .....	43
2.5 Le secteur Ouest .....	45

# **PARTIE A - DIAGNOSTIC TERRITORIAL**



# 1. STRUCTURATION DE L'ESPACE BÂTI

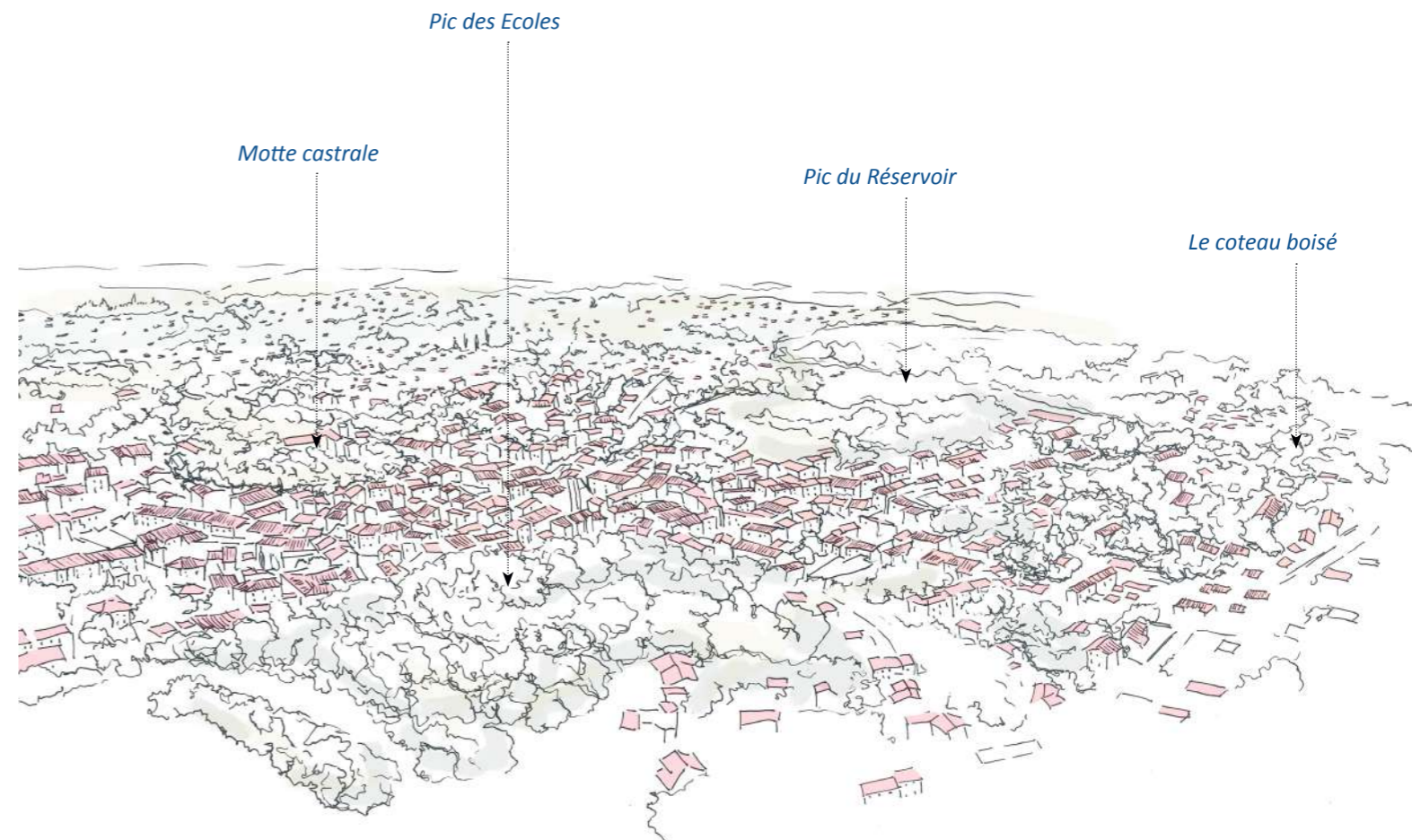
## 1.1 Implantation du village de Beauvoisin

Beauvoisin s'adosse au plateau des Costières et compte 5 823 habitants en 2022, après une forte croissance démographique engagée depuis 1975.

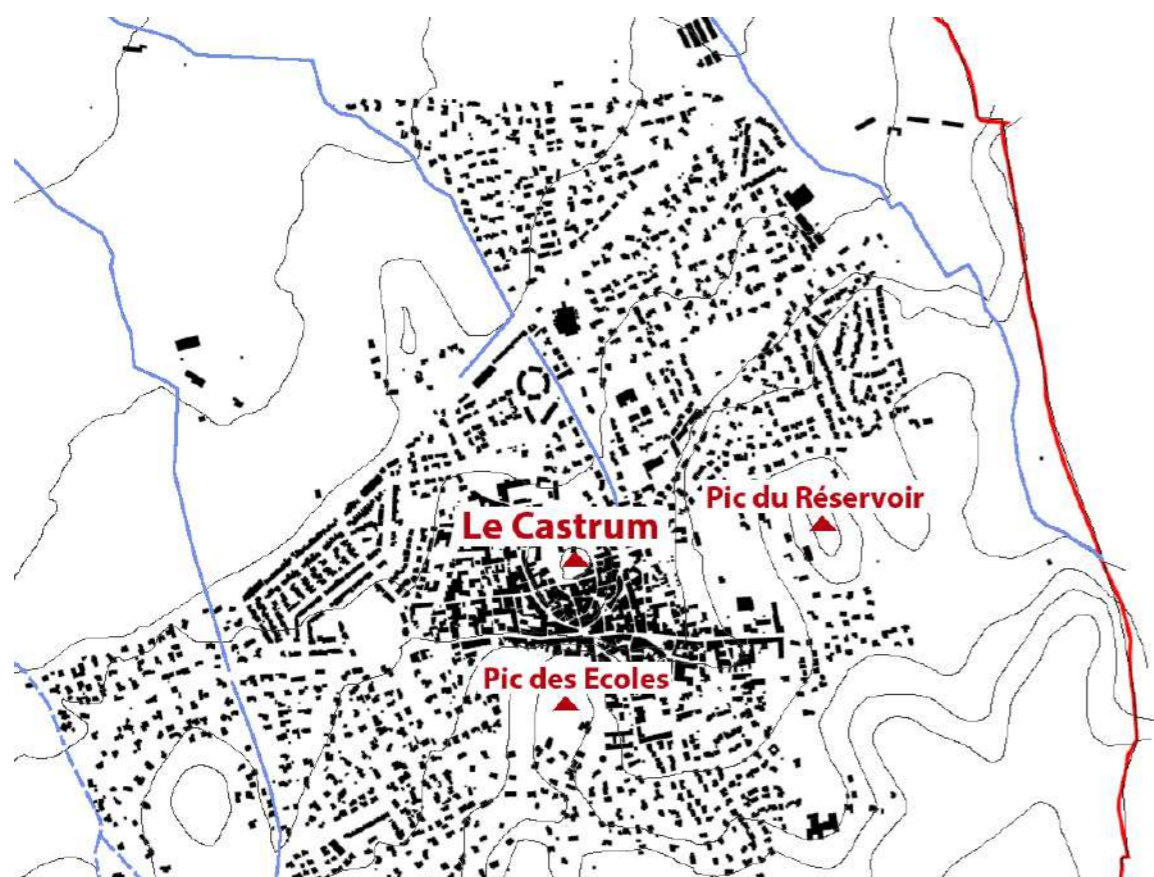
Le village est implanté au cœur d'un ensemble de petites collines, appelées localement les « pics » : colline du château, pic du réservoir, pic des écoles. Ces reliefs sont issus de l'érosion différentielle du coteau nord de la Costière. Ils ont favorisé l'implantation initiale du village à un

emplacement défensif, nettement cadré par ces éminences géographiques.

Cet écrin de collines boisées confère au site un cadre paysager marqué, formant une sorte de cirque naturel autour du bourg. La silhouette du village s'inscrit ainsi dans un environnement fermé et lisible, qui contraste avec l'urbanisation pavillonnaire diffuse et horizontale développée à ses abords au cours des dernières décennies.



L'implantation du village au cœur d'un système de "collines écrins"



L'implantation du village bordé de collines ou « pics »



Vue sur la costière boisée depuis le château de Beauvoisin

# 1. STRUCTURATION DE L'ESPACE BÂTI

## 1.1 Implantation du village de Beauvoisin

L'occupation de Beauvoisin est ancienne : le site est mentionné dès le haut Moyen Âge, mais des traces d'implantation antique suggèrent une présence plus précoce. Le village s'est établi sur l'un des reliefs perchés de la Costière, position stratégique permettant la surveillance du territoire et le contrôle des voies de passage.

Une motte castrale y est probablement aménagée dès le XI<sup>e</sup> siècle. Elle sera transformée en château fort, autour duquel s'organise progressivement un bourg castral. Le développement suit un principe

classique en arcs de cercle semi-concentriques, qui s'étagent dans la pente de la colline primitive.

Cette morphologie, encore lisible aujourd'hui, illustre le rôle défensif et structurant du château dans la genèse du village. Elle témoigne aussi d'une organisation urbaine typique des bourgs médiévaux du Bas-Languedoc, où l'implantation défensive initiale a servi de socle à une croissance continue, depuis le Moyen Âge jusqu'aux extensions faubouriennes du XIX<sup>e</sup> siècle.



Vue aérienne de Beauvoisin



- Bâti présents sur le cadastre napoléonien de 1832
- Curetages
- Bâti présents en 1950
- Bâti construits depuis 1950

# 1. STRUCTURATION DE L'ESPACE BÂTI

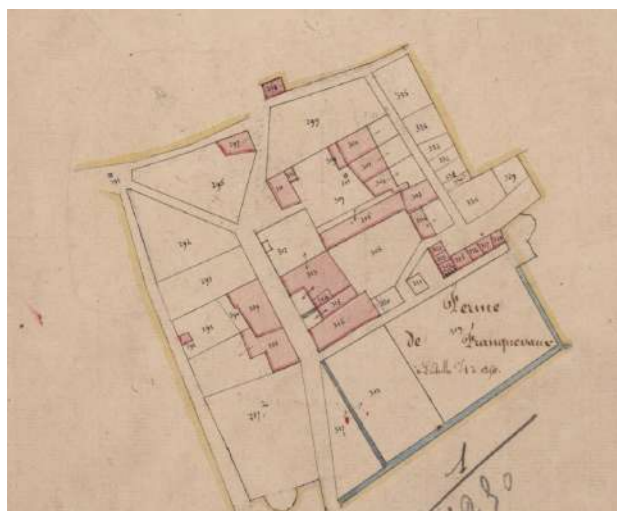
## 1.2 Morphogénèse de Franquevaux

Le hameau de Franquevaux trouve son origine dans l'abbaye fondée en 1143 sur les rives de l'étang du Scamandre. Établi selon le plan classique des monastères cisterciens, l'ensemble s'organisait autour de l'église, du cloître, de la salle capitulaire et des bâtiments conventuels. Sa position en bordure des lagunes permettait de bénéficier d'une intense circulation intra-lagunaire, reliant alors Maguelone, Psalmodi, Le Cailar, Franquevaux, Saint-Gilles ou encore Beaucaire, et contribuant à la prospérité de la région.

L'abbaye, détruite lors de la guerre des Camisards au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est reconstruite dans les années 1720 selon un modèle d'architecture classique, adoptant l'allure d'un château à cour d'honneur. Vendue comme bien national à la Révolution, elle voit ses terres progressive-

ment loties et organisées en un petit hameau à dominante agricole. Celui-ci demeure modeste jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste le cadastre napoléonien de 1809.

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le dynamisme de la viticulture favorise le développement progressif de Franquevaux, marqué par l'implantation de mas, de maisons vigneronnes et de caves coopératives. Depuis les années 1970, le hameau s'est étendu vers le nord sous forme d'opérations résidentielles. La modestie de ces extensions, conjuguée à la permanence du cadre agricole et des traces abbatiales, permet à Franquevaux de conserver aujourd'hui encore un caractère rural affirmé et un ensemble paysager et patrimonial de grande qualité.



Cadastral napoléonien de Franquevaux



Photo aérienne de Franquevaux de 1950



- Bâti présents sur le cadastre napoléonien
- Bâti présents sur la photo aérienne de 1950
- Bâti présents sur le cadastre actuel

Évolution du bâti de Franquevaux

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.1 Historique du développement urbain

La mention de Beauvoisin apparaît pour la première fois en 821, sur le cartulaire des propriétés de la puissante abbaye de Psalmodi, dont les ruines subsistent non loin de St-Laurent-d'Aigouze.

Le village s'appelle alors Tavana signifiant le « monticule de terres sablonneuses ».

Le nom latin *Bellovicinum* est attesté en 1027 dérivant peu à peu vers sa forme occitane *Belvedin*, « d'où l'on voit », qui s'applique à une position stratégique.

**Cette implantation stratégique est caractéristique de Beauvoisin, dont le château est implanté sur l'une des éminences principales.**

En effet, dès le XI<sup>e</sup> siècle, les templiers établirent un premier château à Beauvoisin. Il sera détruit en 1150, lors de la guerre qui oppose le Vicomte de Nîmes à son suzerain, le Comte de Toulouse.

En 1179, le Comte de Toulouse fait reconstruire le château, et le village passe alors de la seigneurie de Posquières, alliée au Vicomte de Nîmes, à celle de Bernis, restée fidèle au Comte de Toulouse.

Il faut attendre, 1435 pour qu'apparaisse, pour la première fois, le nom français *Belvoysin* **et en 1554, la forme moderne de Beauvoisin.**

L'abbaye de Franquevaux a, quant à elle, été construite en 1143 sur les rives de l'étang du Scamandre, alors petite mer intérieure permettant une circulation intra lagunaire intense au moyen-âge.

La libre navigation était possible depuis Lattes jusqu'au Rhône à travers les étangs avec un chapelet de ports ou anciens comptoirs, Maguelone, Pasalmodi, Le Cailar, Franquevaux, Espeyran, Saint-Gilles, Beaucaire, etc. Cette circulation commerçante a autorisé la prospérité

de la région et l'établissement de centres religieux de première importance dont celui de Franquevaux.

L'abbaye de Franquevaux a été construite sur le plan type des monastères de l'ordre cistercien. Le couvent, au moyen-âge, est un ensemble fonctionnel où tout s'articule autour de l'église, du cloître, de la cour du cloître, de la salle du chapitre et des autres bâtiments conventuels qui forment un espace clos. Les pierres proviennent des carrières de Fontvieille acheminées par bateau sur les lagunes.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la région est sillonnée par les premiers prédicateurs de la Réforme. Les seigneurs y adhèrent, le village de Beauvoisin les suit massivement. La plupart des villages situés à l'Ouest et au Sud de Nîmes, en Vaunage et Vistrenque, a d'ailleurs choisi la Réforme.

A la veille de la Révocation de l'Edit de Nantes, 26 lieux de culte s'y trouvent et sont desservis par 30 pasteurs. En novembre 1685, tous les temples sont rasés dont celui de Beauvoisin, les pasteurs doivent partir en exil et les paroissiens doivent abjurer de gré ou de force.

Il faut attendre 1785, puis la Révolution pour que Beauvoisin et sa région retrouvent une relative sérénité. **Le temple de Beauvoisin sera reconstruit en 1819.**

Le développement de la commune tient alors à son terroir agricole largement dévolu, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la classique trilogie méditerranéenne : céréales, vignes et oliviers.

Il convient d'ailleurs de noter que Beauvoisin, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle accueillait principalement des terres à céréales.



Le canal ouvert au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle à Franquevaux



## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.2 Les caractéristiques du village médiéval de Beauvoisin

Le bâti constitutif du village d'origine médiévale de Beauvoisin présente des caractéristiques très modestes s'élevant le plus souvent à un seul étage et possédant, en général, deux travées maximum.

A l'instar de la plupart des villages médiévaux de la région, le bâti occupe l'entièreté de la parcelle cadastrale, les jardins vivriers étant autrefois situés en dehors de l'enceinte du village par manque d'espaces intra-muros.

Les rues sont implantées selon une certaine hiérarchie. En effet, les voies principales s'organisent à la parallèle des courbes de niveau: rue de l'Horloge, rue de la Poste, rue Saint Marc. Ces rues s'enroulent toutes autour de la motte castrale primitive.

A l'inverse, les rues perpendiculaires aux courbes de niveaux sont plus étroites accueillant parfois un escalier pour franchir le dénivelé.

Le bourg de Beauvoisin présente donc une morphologie médiévale assez caractéristique et encore très lisible. Néanmoins, le village a subi de très nombreuses altérations du bâti par le percement d'ouvertures, ajout et transformation des enduits, ajout de dispositifs techniques (gaines, climatisations, etc.)... Ces dégradations sont accentuées par un traitement des espaces publics assez peu qualitatif avec une forte présence de l'enrobé et de matériaux routiers.

À cela s'ajoutent les opérations de curetage menées au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ces démolitions ponctuelles ont parfois déstructuré la lecture du tissu médiéval et fragilisé la cohérence urbaine.

Elles présentent des espaces publics « flottants » sans réelle qualité, notamment à l'articulation de la rue du Château et de la rue de l'Horloge, ou encore sur la place de la Fontaine.



En rose est représenté l'ensemble des constructions démolies depuis l'élaboration du cadastre napoléonien en 1809



Curetage à l'articulation de la rue du château et la rue de l'Horloge



Le même curetage à l'angle de la rue du château et de la rue de l'Horloge créant un espace public assez flottant au-devant de l'église



Curetage à l'articulation de la Grande Rue et de la Rue Menussargues



La place de la Fontaine devenue difficile à lire suite à des opérations de curetage



Rue de la Descente



Rue des Rochers



Rue Saint Marc



Rue des Templiers

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.3 Un patrimoine médiéval de qualité mais très altéré

**Le patrimoine médiéval de Beauvoisin demeure très lisible à travers l'implantation du château en position dominante sur sa motte castrale et la trame serrée des rues et ruelles qui s'enroulent autour de lui.**

Cependant, cet héritage a subi de profondes altérations. Les bâtiments anciens présentent de nombreuses transformations qui brouillent la lecture architecturale.

Les curetages successifs du XX<sup>e</sup> siècle ont fragilisé le tissu urbain, créant des vides et des discontinuités dans la trame médiévale.

Les espaces publics, au lieu de valoriser ce patrimoine, ont été banalisés par des aménagements routiers uniformes, sans hiérarchisation ni traitement qualitatif, tandis que le stationnement occupe une place prépondérante, y compris au pied du château, dont le potentiel de mise en valeur reste inexploité.

Le château lui-même, a été fortement dégradé depuis les années 1960. En effet, sa silhouette dominante sur le paysage subsiste, mais son état et son environnement ne reflètent plus l'importance historique de ce site fondateur.



Le château au début du XX<sup>e</sup> siècle et le château aujourd'hui



Le parc paysager situé sur la motte castrale

Le parc public qui s'étend en contrebas du château est doté d'atouts paysagers remarquables grâce aux échappées visuelles et aux qualités d'ombrage offertes par les arbres présents.

Il reste néanmoins peu entretenu et n'assure pas son rôle d'espace public structurant au cœur du bourg.



Le parvis de l'abbaye de Franquevaux est traité sous la forme d'un stationnement sommaire peu en adéquation avec les qualités et l'importance historique de l'abbaye dans la structuration du territoire communal



Le petit espace public de Franquevaux situé autour des arènes est également très peu mis en valeur alors qu'il s'agit d'un espace d'articulation essentiel entre le hameau historique et les extensions résidentielles.

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.4 Évolution du village depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle

L'étude du cadastre napoléonien de 1809 permet de retracer les grandes étapes de l'évolution urbaine de Beauvoisin.

Le village médiéval, initialement implanté sur le versant sud la colline castrale, s'est d'abord développé en arcs de cercle semi-concentriques autour de cette dernière, selon une logique défensive et de regroupement.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle marque une phase de croissance particulièrement importante, liée à une très forte prospérité offerte grâce à l'essor de la viticole puis à l'arrivée du chemin de fer.

Le bourg connaît alors un essor faubourien le long des axes principaux : rue de la Carrierasse et de Banloux, mais aussi rues des Moulins, de Menussargues et de Générac.

Parallèlement, de grands mas viticoles se développent en périphérie immédiate, organisés autour de vastes cours agricoles, formant une couronne bâtie d'origine agricole autour du noyau médiéval.

Depuis les années 1970, Beauvoisin connaît une urbanisation diffuse, réalisée par nappes pavillonnaires et lotissements, qui s'étend dans toutes les directions.

Ce développement, peu structuré, rompt fortement avec l'organisation traditionnelle du village.

Seuls la voie ferrée au Nord et l'écrin des collines environnantes jouent encore un rôle de limite à l'expansion urbaine très importante opérée ces dernières décennies.



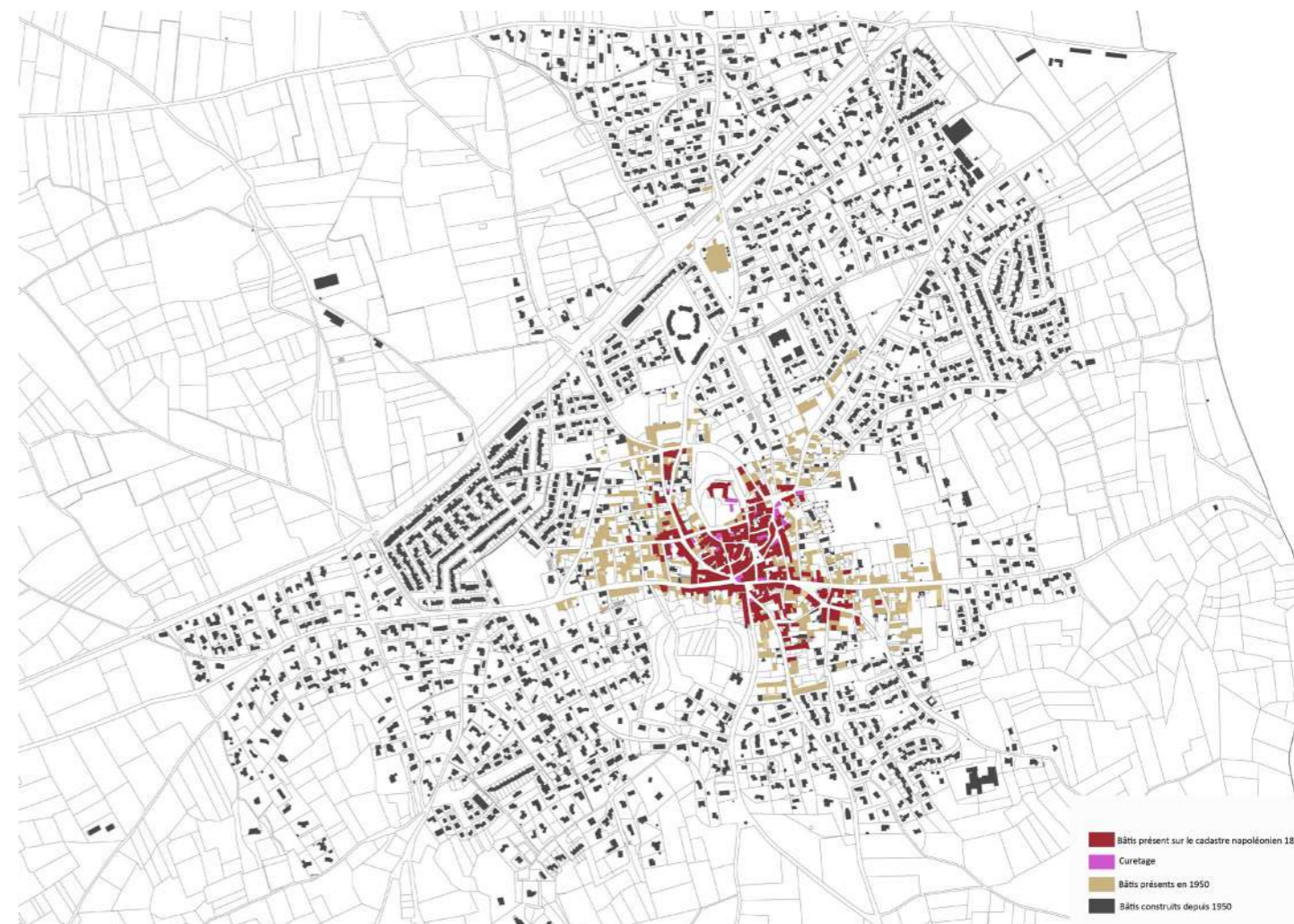
Beauvoisin au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1809)



Beauvoisin au début du XX<sup>e</sup> siècle



Beauvoisin aujourd'hui.  
En creux sont lisibles les espaces libres qui entourent le village ancien et qui assurent des espaces de respiration entre le bourg historique et les développements urbains des dernières décennies.



Morphogénèse de Beauvoisin

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.5 L'héritage viticole et les architectures vigneronnes

Autour du noyau d'origine médiévale, Beauvoisin s'est considérablement transformé au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'effet du développement particulièrement notable de la viticulture générant une très forte prospérité sur la commune encore lisible aujourd'hui. Cette période a façonné un habitat spécifique, qui constitue aujourd'hui un marqueur patrimonial essentiel.

Quatre grands types d'architectures vigneronnes peuvent y être distingués :

- La maison à cellier séparé,
- La maison vigneronne,
- La maison à développement latéral,
- les grands mas viticoles.

#### La maison vigneronne

Souvent établie en périphérie du noyau urbain d'origine médiévale, le nombre et la taille de ses maisons vigneronnes sont à l'origine des faubourgs qui entourent la ville ancienne.

La maison vigneronne présente généralement une façade régulière et ordonnancée, une grande porte palière en arc cintré et parfois un balcon avec garde-corps en fonte ou fer forgé au premier étage généralement situé au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'habitation.



Exemple de maisons vigneronnes présentes à Beauvoisin

#### La maison vigneronne à développement latéral

Le bâtiment est composé d'une série de volumes de même importance accolés et implantés à l'alignement de la voie. Les fonctions d'habitation sont réparties dans l'un des bâtiment s'élevant à deux niveaux (plus rarement trois niveaux).

La grange et le cellier sont adossés à la maison dans son prolongement. Cette organisation génère un développement urbain très linéaire expliquant la longueur des faubourgs de la carrièrassse et de Banloux



Maison vigneronne à développement latéral à Beauvoisin

#### La maison à cellier séparé

L'habitation se trouve au cœur du village, tandis que l'activité viticole est établie en périphérie, dans un bâtiment spécifique dédié au stockage et à la vinification.



Exemple de cellier séparé à Franquevaux

Exemple de cellier séparé à Beauvoisin

#### Les mas viticoles organisés autour d'une cour

Il s'agit des grosses exploitations constituées d'un ensemble de bâtiments (celliers, caves, remises, écuries, habitation, pigeonnier) qui s'organisent autour d'une cour centrale.



Depuis les espaces publics, ces cours sont généralement peu visibles mais sont matérialisées par la présence de portails souvent assez «monumentaux»

Maison vigneronne à cour ouverte à Beauvoisin



Exemple caractéristique de mas viticole qui s'organise autour d'une cour centrale

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.5 L'héritage viticole et les architectures vigneronnes

#### Maisons de maîtres

Les maisons de maîtres complètent ce patrimoine vigneron. Édifiées par les propriétaires des grands domaines, elles ponctuent le bourg de Beauvoisin et témoignent de la prospérité viticole du XIX<sup>e</sup> siècle. Généralement situées le long des rues de la Carrierasse et de Banloux, ces villas s'alignent sur la rue avec un léger retrait permettant l'aménagement de parcs plantés, clos par des murs bahuts surmontés de grilles en fer forgé. Cette légère rupture d'implantation souligne l'importance sociale et architecturale de ces demeures.

La villa située rue de la Gare, s'affranchit totalement de l'alignement urbain. Implantée au centre d'un parc paysager, elle reprend les codes de la villégiature bourgeoise qui se développe au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles: villa implantée au centre d'un vaste parc composé, clôtures constituées d'un mur bahut et de grilles ajourées en fer forgé, arbres de grand développement....



Remarquable villa située rue de la Carrierasse



Remarquable villa située rue de la gare, surnommée maison Nègre

#### Les caves coopératives

Le patrimoine viticole comprend aussi les caves coopératives de Beauvoisin et de Franquevaux, toutes deux inventoriées pour leur intérêt architectural et historique par le service régional de l'inventaire. Leur monumentalité et leur architecture expriment la force du mouvement coopératif qui structure l'économie viticole au XX<sup>e</sup> siècle.

En effet, ces caves, conçues pour le stockage et la transformation collective du raisin, incarnent l'organisation sociale et économique de la viticulture locale.

**Elles participent aujourd'hui encore de la silhouette urbaine et du caractère patrimonial de Beauvoisin.**



Cave coopérative vinicole de Franquevaux également inventoriée par le service d'inventaire régional de la DRAC



Cave viticole de Beauvoisin inventoriée par le service régional de la DRAC



La gare de Beauvoisin au début du XX<sup>e</sup> siècle



La gare de Beauvoisin aujourd'hui

#### Le patrimoine ferroviaire

**L'essor de la viticulture est indissociable de l'arrivée du chemin de fer à Beauvoisin en 1873, avec la création de la gare de Beauvoisin sur la ligne Lunel-Arles.**

Cette infrastructure a joué un rôle déterminant dans l'expédition des vins des Costières produits à Beauvoisin vers les grands centres urbains français.

La gare, aujourd'hui fortement altérée, ainsi que la maison de garde-barrière, constituent les derniers témoins de ce patrimoine ferroviaire qui a très largement contribué à la prospérité viticole de Beauvoisin.

Bien que peu mis en valeur, ces éléments rappellent combien le développement agricole et la prospérité économique de Beauvoisin étaient très largement dépendantes des connexions aux réseaux de transport régionaux et nationaux.



L'avenue de la gare au début du XX<sup>e</sup> siècle bordée par un double alignement de platanes et par la cave coopérative

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.6 Les grands équipements de la III<sup>e</sup> République

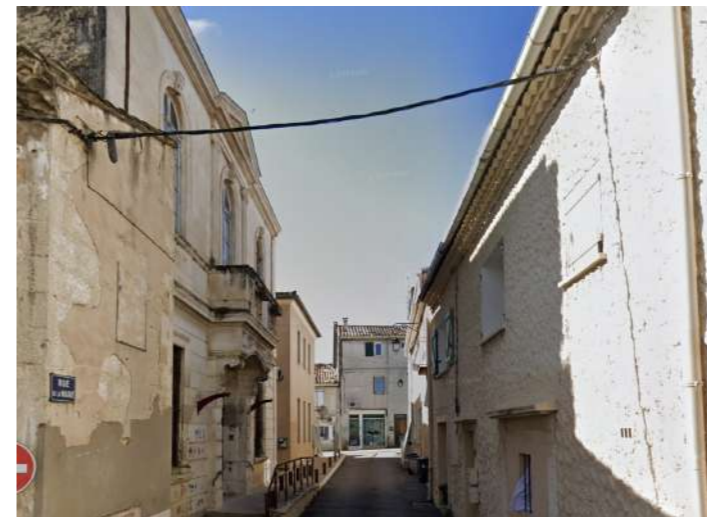
La prospérité économique de Beauvoisin dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'est traduite par la construction de grands équipements caractéristiques de la III<sup>e</sup> République : l'école, la façade de la mairie et la tour de l'Horloge. Ces édifices, de taille conséquente, **témoignent du dynamisme communal et du rôle de petite centralité** que le village acquiert alors au cœur du système viticole languedocien.

Leur architecture, soignée et représentative de l'époque, exprime la volonté d'affirmer la présence civique et éducative au sein du bourg. La mairie, illustre, par sa composition régulière et sa façade

ordonnée, la recherche de représentativité propre à ces constructions publiques.

Toutefois, plusieurs altérations limitent aujourd'hui leur caractère : l'école a subi des transformations ayant altéré sa visibilité et la place de l'Horloge, seule véritable place dans le tissu médiéval, est principalement utilisée comme espace de stationnement.

**Ce traitement banalise un lieu qui pourrait retrouver une fonction de petite centralité au cœur du bourg.**



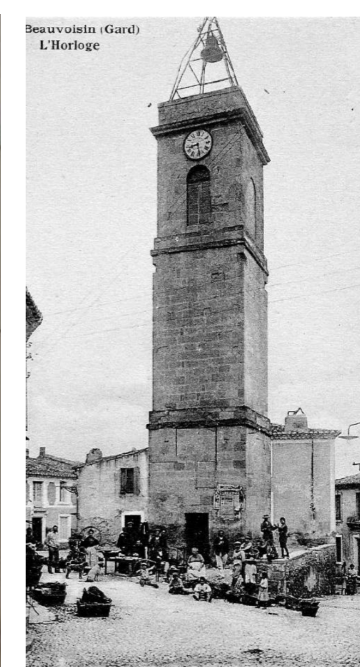
La rue de la mairie aujourd'hui



La mairie de Beauvoisin et la tour de l'horloge au début du XX<sup>e</sup> siècle



L'école aujourd'hui avec adjonction d'un garage peu qualitatif



La tour de l'Horloge construite en 1833/34 et la place constituant un véritable lieu de vie pour le village avant sa transformation en espace de stationnement



L'école au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.7 Les extensions contemporaines



Cartographie des extensions réalisées ces dernières décennies (le bâti antérieur à 1950 a été enlevé afin d'illustrer l'absence presque totale de structure urbaine. Seule la voie ferrée au nord impose une limite claire à la tâche urbaine)

Beauvoisin a connu une expansion de son urbanisation très importante ces dernières décennies dans toutes les directions autour de la centralité héritée de la période médiévale et des extensions du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces extensions se sont réalisées principalement sous deux formes :

- Un tissu résidentiel individuel largement majoritaire
- Un tissu résidentiel groupé (quelques petits collectifs)



Un tissu résidentiel individuel situé dans le quartier des Arènes



Le tissu résidentiel groupé situé autour de la rue Liberté

Les extensions individuelles non groupées représentent aujourd'hui la forme urbaine majoritaire de la commune. Il s'agit de constructions implantées en milieu de parcelle sur des terrains souvent modestes.

La forme urbaine est en rupture avec les formes préexistantes : l'alignement sur la voie et les principes de mitoyenneté ne sont plus la règle. Il s'agit d'une urbanisation très consommatrice d'espace

sans réflexion globale qui s'est développée à l'opportunité des parcelles constructibles libres.

Cet agencement donne un tissu lâche, sans élément d'organisation commun. Les accès sont peu aménagés et souvent individuels, les maisons en deuxième ou troisième ligne n'ont aucun contact avec l'espace public hormis leur portail d'entrée.



Chemin de la Passeronne



Tissu résidentiel situé chemin de l'Esquillon

Depuis quelques années, certaines opérations d'urbanisation s'efforcent de réinterpréter la morphologie traditionnelle : elles privilégient la mitoyenneté, l'alignement sur rue et, parfois, une organisation autour de petits espaces publics. Cette approche permet de retrouver une logique plus proche du tissu villageois.

Cependant, le caractère répétitif voire systématique de ces formes et le traitement très routier des espaces publics limitent leur qualité. Les aménagements manquent de diversité et produisent des ensembles assez rigides, comme on peut l'observer notamment le long de la rue de la Liberté.



Rue de la Liberté

Néanmoins quelques quartiers réussissent à proposer une réinterprétation inspirée d'un vocabulaire villageois traditionnel tout en offrant une certaine qualité d'espaces publics et une composition urbaine qui génèrent une silhouette assez bien intégrée au tissu urbain de Beauvoisin. Le quartier des Jardins de Bacchus (ci-dessous) est à cet égard assez exemplaire.



## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.8 Les espaces publics

Historiquement, les espaces publics situés dans le centre ancien se limitaient à la trame viaire composée des rues et ruelles permettant de desservir le tissu bâti.

Deux exceptions notables sont toutefois déjà présentes sur le cadastre napoléonien de 1832 : la place de l'Horloge (seule véritable place dans

le tissu d'origine médiévale) et la place « parvis » du temple établie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, la place du Temple, bien que récemment réaménagée, permet davantage de structurer un croisement de voies (Rues Jean Lafont, Grande Rue et Banloux) que de véritable place structurante.



La place du temple au début du XXe siècle



La place du temple avant les travaux  
Source : Google maps 2019



La place du temple (en vue lointaine) demeure une place très circulée



La place de l'horloge et son aménagement presque entièrement destiné à la voiture.



Le parvis du château, peu aménagé et mis en valeur, ne permet pas une bonne appropriation par les habitants

La place de l'Horloge est donc la seule située au cœur du village « historique ». Néanmoins, cette dernière est encombrée de stationnement et d'un traitement pratiquement entièrement dévolu à l'usage automobile. L'affirmation de la place de l'horloge comme véritable place publique centrale constitue un enjeu fort pour l'aménité du village.

En outre, au sein du village historique d'autres espaces tels que le parvis du château pourraient constituer des espaces publics de qualité au cœur du bourg.



Vue sur Beauvoisin depuis le parvis du château

## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.9 Le patrimoine bâti protégé

Le temple protestant de Beauvoisin constitue le seul édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire depuis le 30 janvier 2012 (arrêté d'inscription en totalité, avec péristyle, perron et clôture).

Cette protection génère un régime des abords couvrant une large part du centre ancien et des faubourgs du XIX<sup>e</sup> siècle mais également des extensions résidentielles.

Le régime des abords généré par l'inscription du Temple

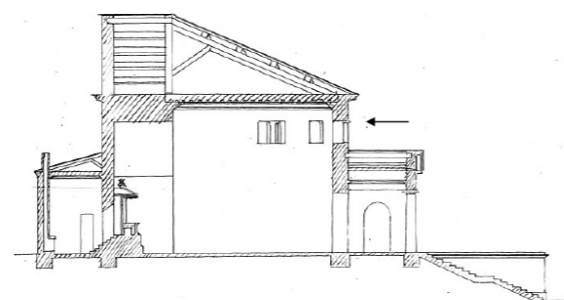
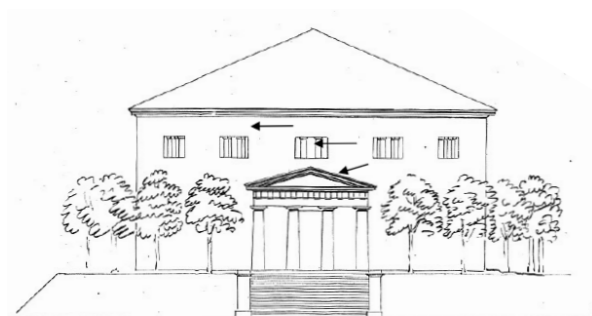


Édifié entre 1820 et 1822 sur les plans de l'architecte nîmois Charles Durand, également auteur du palais de justice et du théâtre de Nîmes, le temple adopte un plan en hémicycle, caractéristique de la liturgie réformée et de l'architecture protestante du XIX<sup>e</sup> siècle. Le clocher est ajouté en 1835 et une tribune en 1860.

L'édifice se distingue par son péristyle sobre composé de deux colonnes et de deux pilastres d'angle, précédant un perron monumental. L'intérieur, largement unifié, est éclairé par

une verrière circulaire et de petites baies rectangulaires. La chaire, richement décorée, présente des pilastres corinthiens et un décor sculpté de candélabres, couronnes et rosaces, témoignant du soin apporté à l'aménagement liturgique.

Bien que construit dans une relative sobriété, l'ensemble impose sa présence par ses volumes et son implantation centrale. Il constitue aujourd'hui un repère monumental et identitaire pour la commune.



Élévations du temple à construire en 1819. Des différences sont visibles avec le temple actuel, notamment l'absence de clocher, qui sera ajouté en 1835



## 2. MORPHOLOGIE URBAINE ET PATRIMONIALE

### 2.10 Le patrimoine agricole ancien

Deux moulins encore visibles aujourd'hui témoignent de la présence d'agriculture céréalière de la commune. Ces moulins, situés le long du chemin du même nom sont déjà mentionnés sur le cadastre napoléonien de 1809.



Les moulins, présents aujourd'hui en frange urbaine au Sud de la ville



Les moulins représentés sur le cadastre napoléonien de 1809

Les sources directes concernant l'agriculture de Beauvoisin entre le Moyen Âge et l'époque moderne restent limitées et ne permettent pas de reconstituer précisément l'évolution des cultures locales. En revanche, à l'échelle plus large de la Petite Camargue gardoise, plusieurs indices permettent d'en esquisser les grands traits.

Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la Petite Camargue était marquée par une agriculture extensive : élevage ovin dominant, pâturages saisonniers dans les zones basses, et polyculture vivrière sur les terres mieux drainées. L'exploitation des zones humides (prairies, marais, roselières) complétait cette économie, en association avec l'élevage de chevaux et de bovins, pratique traditionnelle déjà attestée sous l'Ancien Régime. Dans les terroirs plus secs, la culture des céréales (blé, orge) et des oliviers s'inscrivait dans la trinité méditerranéenne classique (vignes, oliviers et céréales), tandis que les zones salines et lagunaires restaient vouées à des usages mixtes (pâturage, coupe de roseaux, saliculture ponctuelle).

La carte de Cassini (ci-contre), levée entre la

fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, signale clairement la présence de vignobles dans le terroir des Costières autour de Beauvoisin. Toutefois, cette représentation cartographique ne documente pas tous les usages agricoles: les petites cultures vivrières ou les parcelles céréalières, pourtant probables dans la plaine, n'y apparaissent pas systématiquement.

Les moulins à vent, en revanche, rappellent le poids de l'économie céréalière dans l'organisation ancienne du territoire. Deux moulins sont identifiés sur le cadastre napoléonien de Beauvoisin en 1809. Ces derniers sont situés sur la frange Sud du village, et leurs vestiges sont encore visibles aujourd'hui.

Ces bâtiments constituent un marqueur fort de l'ancien terroir céréalière, en lien avec la production de blé et la nécessité de structures de mouture pour le bourg. Leur présence se retrouve également dans la toponymie locale (rue et chemin des Moulins) qui relie le centre médiéval aux espaces agricoles.



Carte de Cassini centrée sur Beauvoisin

# **PARTIE B - LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS**



# 1. LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX



Le patrimoine de Beauvoisin présente plusieurs enjeux majeurs de préservation et de mise en valeur.

En premier lieu, la préservation du **patrimoine bâti et paysager du centre ancien** (médiéval et XIX<sup>e</sup> siècle) est un enjeu majeur, afin d'éviter les altérations fréquentes lors de rénovations : percements d'ouvertures, remplacement inadapté de menuiseries ou installation d'éléments techniques apparents (blocs de climatisation, gaines, etc.).

La mise en valeur du centre suppose également la construction d'une **véritable stratégie de requalification des espaces publics**. Celle-ci

doit passer par une hiérarchisation claire des usages et un traitement différencié selon les typologies : places et placettes, parc paysager, rues principales parallèles aux courbes de niveaux, rues secondaires perpendiculaires, espaces de stationnement... L'objectif est d'éviter l'uniformisation routière qui domine actuellement et appauvrit la qualité urbaine.

Un autre enjeu fort concerne la politique de «**curetage**», trop employée au cours des dernières décennies. Ces démolitions ponctuelles ont contribué à déstructurer le tissu ancien ; il est désormais essentiel de limiter ces interventions pour préserver la cohérence urbaine.

Le PDA doit aussi assurer la **préservation du patrimoine viticole et bourgeois**, en particulier les maisons de maîtres et les maisons vigneronnes, avec leur écriture architecturale spécifique.

Les **grands alignements faubouriens** et les **mas organisés autour de cours** constituent également des ensembles bâtis remarquables dont la mutation doit être accompagnée avec soin.

Le **parc du château**, véritable point haut du village et ouvert sur le grand paysage, représente un potentiel d'aménité fort. Sa mise en valeur pourrait s'accompagner d'une requalification du château lui-même, aujourd'hui très dénaturé.

Enfin, la qualité du bourg repose sur la définition de **limites claires à l'urbanisation passant notamment par la préservation des espaces de respiration qui encadrent le village «historique»**.

## 2. DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE

### 2.1 Justification du périmètre



Le Périmètre Délimité des Abords vise à protéger et à mettre en valeur la lecture du tissu urbain de Beauvoisin à travers ses différentes strates historiques.

Il englobe donc:

- le noyau médiéval, encore lisible dans son organisation en arcs semi-concentriques autour de la colline castrale,
- les faubourgs viticoles développés au XIX<sup>e</sup> siècle le long des grands axes de communication, ainsi que les extensions de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
- Des éléments remarquables plus ponctuels: le temple protestant inscrit au titre des Monuments Historiques, les maisons vigneronnes issues des extensions liées à la viticulture au XIX<sup>e</sup>, les maisons de Maître, les grands équipements

publics de la III<sup>e</sup> République comme l'école élémentaire des Moulins, mais aussi des alignements de platanes, des places et autres éléments de structure de la trame urbaine.

Le périmètre inclut également des espaces de respiration situés aux franges de la ville «historique» : parcelles agricoles encore présentes dans le tissu urbain, vergers d'oliviers, jardins, colline boisée du Pic des Écoles...

Ces espaces encore ouverts et libres de construction offrent des ouvertures paysagères et des espaces de transition avec les extensions récentes.

Leur intégration permet de conserver une lisibilité d'ensemble du développement de Beauvoisin, en assurant à la fois la continuité urbaine, la mise en valeur des héritages bâtis et la préservation de séquences paysagères significatives.

## 2. DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE

### 2.2 Le secteur Nord



Au Nord, le tracé du périmètre suit d'abord deux parcelles agricoles encore exploitées en vergers d'oliviers (1), en lisière immédiate d'un lotissement pavillonnaire dense et récent (impasse du Félibre) (2). Au sud le périmètre embrasse une remarquable coopérative, des maisons vigneronnes et une maison de Maître.

Ces parcelles constituent des témoins du lien historique entre espace agricole et espace bâti. Leur maintien assure une respiration forte et une lisibilité nette entre, d'un côté, les mas viticoles et leurs parcelles attenantes qui structurent la partie ancienne, et de l'autre, les formes pavillonnaires récentes en périphérie.

Le périmètre intègre ensuite le quartier la Gare et son caractère urbain spécifique : l'alignement de platanes (4), particulièrement bien conservé, doublé d'un alignement de tilleuls plus récent. L'ensemble forme une entrée de ville particulièrement qualitative. En revanche le périmètre n'englobe pas la cave coopérative (5) ni la gare car, malgré leurs qualités, l'éloignement du centre et du Temple devient sensible.

### 2.2 Le secteur Nord

Enfin, une seconde excroissance est opérée le long de la RD 139 (rue de Générac) (6,7 et 8) pour inclure un ensemble de mas viticoles et de maisons à développement latéral.

Implantées en retrait de la rue et séparées des jardins par un mur de clôture haut, ces constructions caractérisent une séquence urbaine spécifique que l'intégration au périmètre permet de protéger.



## 2.3 Le secteur Est



À l'Est, le périmètre inclut l'ensemble des équipements sportifs (1) : stade de football, boulodrome accompagné de son mail de platanes et terrains de tennis.

Bien que ces aménagements, réalisés au début des années 1990, ne présentent pas de qualités architecturales ou paysagères remarquables, leur intégration au périmètre permet de garder un regard sur ces emprises faiblement construites.

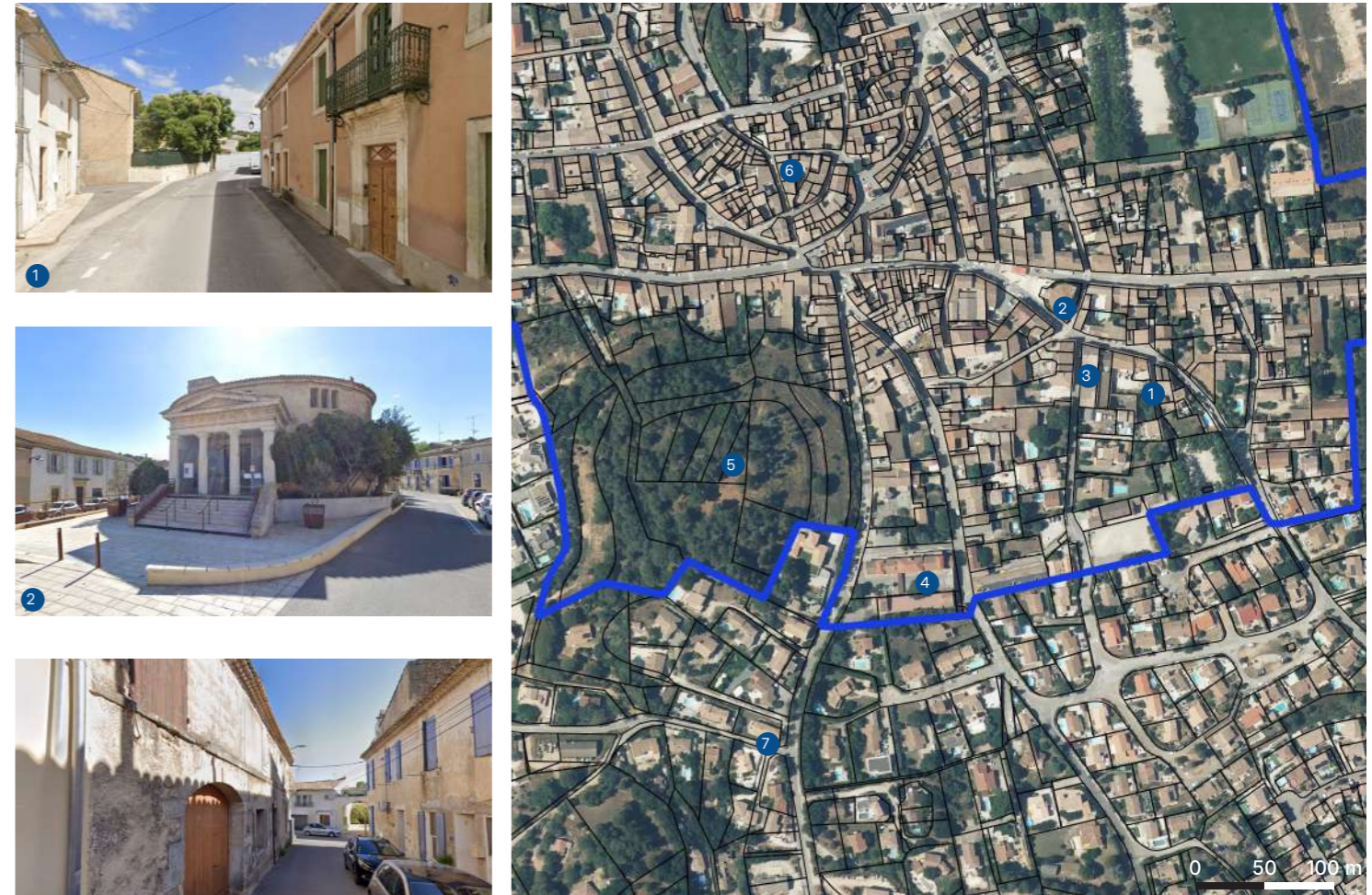
Elles constituent ainsi des réserves foncières stratégiques dont l'usage pourrait évoluer à

l'avenir et qu'il est pertinent d'anticiper dans une logique de gestion urbaine.

Le tracé connaît ensuite une légère excroissance au niveau de la rue de Banloux (2). Cette extension vise à englober deux parcelles de résidences pavillonnaires ainsi qu'une portion de la voie. Elle permet de protéger l'entrée dans les faubourgs du XIX<sup>e</sup> siècle (3) notamment par une attention plus forte portée à la qualité des murs de clôture qui bordent la rue.

Enfin, le périmètre se poursuit vers le Sud en englobant le quartier autour de la rue Jean Lafont (4). Ce secteur se caractérise par une mixité d'époques de construction plus marquée qu'ailleurs, ce qui justifie son intégration afin de préserver la diversité de ses strates urbaines et d'accompagner son évolution future dans une cohérence patrimoniale et paysagère.

## 2.4 Le secteur Sud



Au Sud, le périmètre englobe d'abord le quartier de la rue Jean Lafont (1), qui concentre plusieurs strates urbaines significatives. On y retrouve le temple protestant (2), inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2012, ainsi qu'un ensemble de bâtiments liés à l'essor viticole du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier des maisons vigneronnes à développement latéral (3).

L'inclusion de ce quartier dans le périmètre permet ainsi de protéger un tissu où se côtoient différentes époques de construction, depuis des édifices déjà présents sur le cadastre napoléonien jusqu'à des réalisations du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce secteur comprend également l'école élémentaire des Moulins (4), bâtiment imposant représentatif de l'architecture scolaire de la III<sup>e</sup> République. Témoignage de l'opulence passée de la commune, son intégration au périmètre vise à en préserver la valeur patrimoniale et son effet de signal d'entrée malgré les altérations déjà subies.

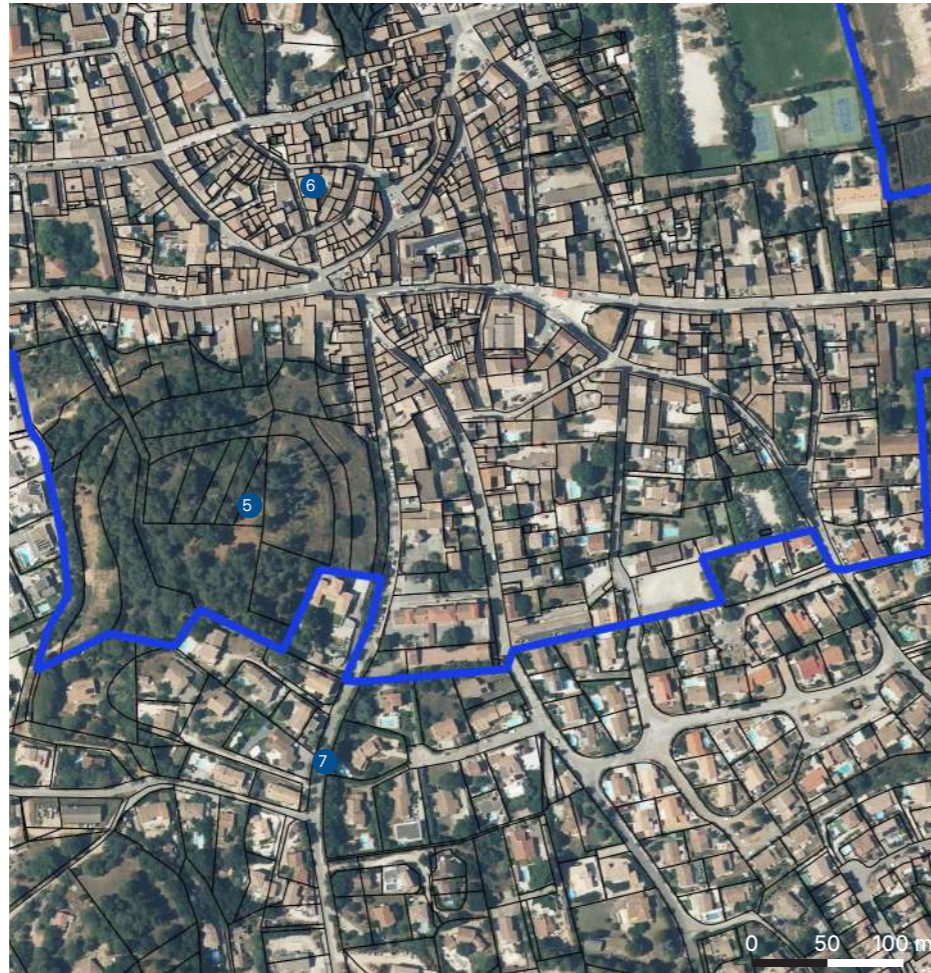
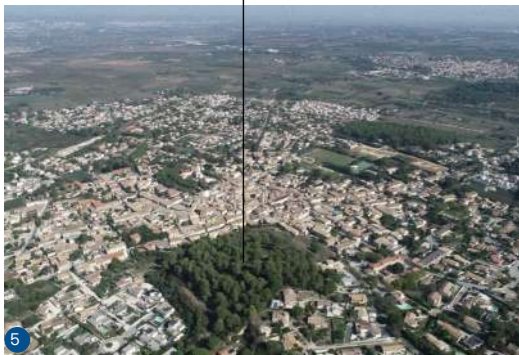
## 2.4 Le secteur Sud

Enfin, le périmètre intègre le Pic des Écoles (5), espace non bâti et boisé qui joue le rôle de respiration au sein des constructions.

En plus de constituer un tampon paysager entre le noyau médiéval au Nord (6) et les extensions pavillonnaires au Sud (7), sa position de surplomb offre un point de vue privilégié sur le centre ancien et les faubourgs du XIX<sup>e</sup> siècle.

La valorisation de ce site présente en outre un potentiel pour la création d'un parc urbain, qui viendrait conforter son rôle paysager et son appropriation par la population.

Le pic des Ecoles



## 2.5 Le secteur Ouest

La limite Ouest du périmètre s'appuie sur la RD 139 (route de Vauvert), qui forme une en-trée de bourg particulièrement remarquable en raison de la présence de prés (1) et de parcs paysagers (2) qui assurent un abord ouest de Beauvoisin fortement végétalisé.

Les enjeux sont maximums en raison de la proximité des développements résidentiels qui enserrant ce remarquable espace de respiration.

En s'approchant du village, la route de Vauvert longe plusieurs mas vigneron de grande qualité situés le long de la rue de la Chicanelle qui sont englobés dans le périmètre PDA (3).

Enfin, au nord-ouest, le long de la rue de Cinsault, une très belle oliveraie subsiste (4) assurant une transition de qualité entre les mas vigneron et les extensions résidentielles.

